

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le
fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 27, route d'Esch à Luxembourg se caractérise comme suit :

La maison d'habitation (GEN) au n°27, route d'Esch est une maison urbaine qui a été érigée vers 1890¹. Elle est implantée dans le quartier de Hollerich, dans la partie de la route d'Esch située au nord de l'église. La construction de la maison s'inscrit dans la période de la fin du XIX^e et du début XX^e siècle, lorsque la commune de Hollerich a connu un très grand développement urbanistique et démographique, marqué notamment par la construction de l'église, de l'usine à gaz ou encore de l'abattoir, suivi, dans les années 1920 et 1930, après l'intégration des territoires de l'ancienne commune de Hollerich à la ville de Luxembourg, d'une transformation du quartier en zone principalement résidentielle (LHU).

L'immeuble est implanté légèrement en retrait par rapport à la rue et est précédé d'un petit jardinet, délimité par un muret et une grille en ferronnerie (AUT/PDR), tandis que les maisons voisines sont implantées plus près de la rue. La maison est d'ailleurs visible sur une image aérienne prise par l'armée américaine en 1919². On y reconnaît que cette partie du quartier est encore peu construite, mais on distingue clairement un secteur en cours de développement, avec des habitations isolées, principalement le long de la route d'Esch, qui constitue l'un des axes principaux (LHU).

Vers 1902, un bâtiment a été annexé à l'arrière de la maison³, puis agrandi vers 1926 et inscrit comme « fabrique », accessible par la rue de la Semois⁴. De nos jours, il ne subsiste plus rien de cette construction. Vers 1924, un transformateur électrique a été installé, adossé à droite à la maison, et n'est lui non plus en place aujourd'hui⁵.

La façade principale s'élève sur deux niveaux, sur un niveau de cave semi-enterré, et est surmontée par une toiture mansardée à l'avant (et à un seul versant à l'arrière). Elle se divise en quatre travées d'ouvertures dont les encadrements, en pierre naturelle, présentent un pourtour légèrement profilé. La façade est en outre rythmée par des bandeaux horizontaux courant au-dessus des baies. (AUT/PDR) Une corniche en bois, à modillons, parachève la façade en partie supérieure, et un socle en pierres apparentes en partie inférieure. Comme la façade est entièrement couverte de végétation, il reste difficile d'analyser les rythmes et proportions de la composition.

La façade postérieure s'élève sur trois niveaux, en raison de la pente du terrain, le niveau de cave étant accessible de plain-pied depuis le petit jardin situé derrière la maison. Cette façade se divise de manière régulière en trois travées, et les encadrements des baies sont également en pierre naturelle (AUT/PDR). La

¹ Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°1559 de l'exercice de 1890.

² Les 2 Musées de la Ville de Luxembourg, n° d'inventaire 2020.41.6.

³ Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°2029 et tableau indicatif supplémentaire de l'exercice de 1902.

⁴ Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°2317 de l'exercice de 1926.

⁵ Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°2294 et tableau indicatif supplémentaire de l'exercice de 1924. Il semble que la travée latérale droite se trouve à l'endroit de cet ancien transformateur. Cependant, les transformations éventuelles n'ont pas pu être datées à ce stade des recherches.

composition est plus sobre, ce qui est tout à fait habituel pour une façade privée, non visible depuis le domaine public.

La maison conserve la majorité de sa structure bâtie d'origine, comprenant les murs porteurs, les divisions horizontales et verticales, la cave voûtée, la cave à voûtains et probablement aussi la charpente (AUT/PDR). À l'intérieur, l'immeuble présente en outre divers éléments de finition historiques tels que des revêtements de sol en bois, un escalier avec rampe en bois, des portes panneauées avec chambranles en bois, une armoire encastrée en bois et des décorations en stucs aux plafonds (AUT/PDR).

L'immeuble est une maison urbaine qui a conservé son authenticité et qui témoigne de la phase initiale du développement important du quartier tout au long de la première moitié du XX^e siècle. Ainsi, d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique, la maison présente un intérêt public justifiant sa protection.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU)

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble 27, route d'Esch à Luxembourg (no cadastral 264/7221). 10 voix pour un classement, 1 voix contre une protection nationale et 1 abstention. Les membres proposent d'analyser, et le cas échéant de protéger sur le plan national, l'ensemble des bâtiments historiques de la route d'Esch.

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christiane Bis, Christine Muller, Claude Clèmes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Jérôme Schons, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly.

Luxembourg, le 20 mai 2026